

Attribution d'un compte Microsoft Office 365 Éducation en ligne pour les élèves de 7P à 11S

Madame, Monsieur,

Les nouvelles technologies permettent à l'école de se renouveler et de proposer davantage de collaboration entre enseignantes, enseignants et élèves.

Dans ce contexte, la direction générale de l'école obligatoire (DGEO), soit pour elle le Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire (CIPEO), met à disposition des élèves de 7P à 11S, ainsi que des élèves des classes du raccordement, une plateforme collaborative inscrite dans un cadre institutionnel, conforme, sécurisé et convivial.

La mise à disposition du service **Microsoft Office 365 Éducation en ligne** est ainsi en adéquation avec les buts de l'école, définis à l'article 5 de la loi sur l'enseignement obligatoire.

Fonctionnalités

Par le biais de ce service, élèves, enseignants et enseignantes pourront partager la documentation pédagogique, planifier des tâches, co-crédier des documents en utilisant divers médias. Les élèves pourront accéder à ces outils par le biais d'un compte sécurisé, d'une part sur le matériel mis à leur disposition en salle de cours, d'autre part depuis la maison. La plateforme sera utilisée uniquement à des fins pédagogiques, toute gestion administrative (gestion des absences, relevé des notes, ...) en étant exclue.



Teams est une application de l'environnement Office 365 qui permet de créer des équipes. Elle sera accessible par le biais d'un navigateur ou par une application à installer sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Chaque équipe disposera d'un fil de discussions ainsi que d'un espace de partage de documents auquel tous les membres peuvent accéder. L'espace de discussions ressemble aux réseaux sociaux habituels. Les élèves se retrouveront donc en terrain connu, mais sépareront ainsi le scolaire du privé.

Traitement des données personnelles

Pour permettre l'utilisation de ce service, seules les données personnelles suivantes seront collectées traitées et utilisées :

- nom et prénom ;
- année scolaire, classe et groupes ;
- données de connexion des utilisateurs ;
- travaux d'élèves.

Mesures techniques et organisationnelles

La direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) prend toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer un traitement des données personnelles conforme et sécurisé. Un contrat-cadre est établi et signé par les préposés suisses à la protection des données et le fournisseur de la solution, Microsoft.

Des règles d'utilisation d'Office 365 ont été mises en place. Les élèves apprendront ainsi à se servir de ce type d'outils de manière responsable et réfléchie, dans le respect de tous les membres du groupe au travers d'un module d'introduction.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jean-François Détraz, directeur

**Information à l'utilisation par les élèves du service
Microsoft Office 365 Éducation en ligne**

*Document à retourner à la maitresse ou au maître de classe
d'ici au 6 novembre 2020 pour archivage.*

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

- Le communiqué officiel est publié sur notre site internet. Il est impératif d'en prendre connaissance avant de remplir ce formulaire. Le document est aussi disponible en format papier sur simple demande au secrétariat.

Mesures organisationnelles et techniques – Traitement des données personnelles

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) met à disposition des élèves de 7P à 11S, ainsi que ceux et celles des classes de raccordement, une plateforme collaborative inscrite dans un cadre institutionnel, conforme, sécurisé et convivial. Cette plateforme est utilisée uniquement à des fins pédagogiques, toute gestion administrative des élèves en étant exclue.

La DGEO prend toutes les mesures organisationnelles et techniques pour assurer un traitement des données personnelles conforme et sécurisé. Ces éléments sont basés sur le contrat-cadre qui a été établi et signé par les préposés suisses à la protection des données et le fournisseur de la solution, Microsoft.

Suppression du compte

Au cas où les règles d'utilisation d'Office 365 ne seraient pas respectées par votre enfant, son compte utilisateur pourra être inspecté et cas échéant supprimé par l'administrateur du CIPEO.

Les personnes soussignées ont pris connaissance de la présente information et des conditions d'utilisation du service dans le cadre scolaire :

Lieu _____

Date _____

Signature d'un des parents

(ou de sa représentante ou de son représentant légal)

Signature de l'élève
